

Le vendredi 14 février 2025,

Le Maire de SAINT-PÈRE-EN-RETZ

au

**Conseil d'Administration
Centre Communal d'Action Sociale**

Objet : *Commission C.C.A.S*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance de travail de la Commission C.C.A.S qui aura lieu **en Mairie, le mercredi 26 février 2025 à 17h30.**

Ordre du jour :

- Adoption du Procès-Verbal du 29 janvier 2025
- Approbation du Compte Financier Unique 2024
- Affectation du résultat d'exploitation 2024
- Budget primitif 2025
- Demande de subvention de l'Association Mobilité Solidaire Sud Estuaire
- Calendrier prévisionnel des commissions CCAS pour l'année 2025
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Président du C.C.A.S,**

Jean-Pierre AUDELIN

